



Description du parcours de randonnée nautique entre Vendeuvre et St Pierre en Auge

Parcours Aventure

Jusqu'au km 1,9 et après le km 3, le parcours est identique au parcours classique.

- 0 km : embarquement juste en amont du pont de Vendeuvre dans un herbage mis gracieusement à notre disposition. Il ne faut y stationner que le temps de déchargement du matériel. Un grand parking existe dans le bourg s'il n'y pas de place le long de la route pour les véhicules qui doivent rester sur place.
- 1,4 km : Pont en béton, avec pile au milieu de la rivière. Le passage se fait à droite ou à gauche selon l'encombrement. En fonction du niveau d'eau, il peut être nécessaire de débarquer en rive droite. En tout état de cause, aborder ce pont doucement.
- 1,6 km : Pont avec vouté arrondie. Passer bien au centre pour profiter de la hauteur maximale. En fonction du niveau d'eau, il peut être nécessaire de débarquer en rive droite. En tout état de cause, aborder ce pont doucement.
- 1,7 km : Passerelle en métal ; hauteur en générale suffisante. Cette passerelle est suivie d'un petit rapide à prendre en longeant la rive droite.
- 1,9 km : Vannage de Grisy : bien rester sur la droite pour éviter de se faire aspirer dans les vannes. Possibilité de continuer sur la droite pour le parcours « Classique » (voir autre fiche), sinon débarquer après les vannes sur la glissière de déversoir pour emprunter le parcours « Aventure »
- 2 km : passerelle métallique : l'aborder doucement et bien se baisser en cas de niveau d'eau important
- 2,5 km : **Danger Barbelé en travers de la rivière** – Passer sur la droite sous les protections – Ne pas hésiter à s'allonger dans l'embarcation.
- 2,6 km : Passerelle très basse – Si le niveau d'eau est trop haut, il est possible « d'enjamber » la passerelle : s'arrêter devant, monter sur la passerelle, laisser passer l'embarcation dessous, et réembarquer coté aval.
- 3 km : Grand pont de la route de Grisy
- 3,1 km : prendre obligatoirement le bras de droite qui permet de rejoindre le parcours classique
- 3,2 km : petit pont de la route de Grisy
- 3,3 : Passerelle très basse. Débarquer en rive droite ou gauche. Ne pas s'approcher des chevaux
- 3,3 km : Pont Béton du Moulin de Carrel
- 3,6 km : Château de Carel – Débarquement interdit
- 3,9 km : Vannages du château de Carel : **DEBARQUER OBLIGATOIREMENT** sur la gauche avant les vannes dans le champ, même s'il y a des vaches dans l'herbage. Ne pas s'approcher ou courir après les animaux.
- 4,4 km : Passerelle de l'ancien hippodrome de Saint Pierre sur Dives. Passer sur la droite pour profiter de la hauteur maximale. Aborder cette passerelle doucement. Si niveau d'eau trop important, contournement possible en rive gauche.
- 5 km : Pont « Liddl »
- 5,3 km : Pont du Boulevard Colas
- 5,6 km : Arrivée base cané kayak. Débarquement à droite sur le quai en béton après le rapide.



1^{er} VANNAGE :
CHOIX PARCOURS « CLASSIQUE » → TOUT DROIT
CHOIX PARCOURS "AVENTURE" → DEBARQUER A GAUCHE



FIRST GATE: CHOOSE YOUR WAY
« CLASSICAL »: KEEP YOUR RIGHT AND CONTINU TO PADDLE
« ADVENTURE »: DISEMBARK ON THE LEFT AND PULL THE CANOE





Parcours Aventure
Après le pont de la route,

PRENDRE LE PETIT BRAS A DROITE - KEPP RIGHT, THE SMAL WAY





Parcours Aventure

Après le 2^{ème} pont sous la route



PASSERELLE BASSE : DEBARQUER A GAUCHE OU A DROITE- LOW BRIDGE : DISEMBARK ON THE LEFT OR RIGHT



Après le château de Carel

DEBARQUEMENT A GAUCHE AVANT LE VANNAGE - DISEMBARK ON THE LEFT BEFORE THE GATE